

Chargé(e) de mission **« cartographie des cours d'eau et jaugeages »**

Le(a) chargé(e) de mission aura une double mission à remplir sur la durée du contrat (4 mois), une mission de cartographie des cours d'eau du département d'une part, et une mission liée à l'observation et la caractérisation de l'étiage estival 2019 d'autre part.

MISSION : CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU (2/3)

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

- contexte réglementaire : instruction du 3 juin 2015 relative à la cartographie et l'identification des cours d'eau et à leur entretien
- contexte territorial : les cours d'eau du département sont torrentiels à fort charriage, avec des enjeux forts sur certains d'entre eux.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE :

CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU DES BASSINS VERSANTS DU DÉPARTEMENT

- Caractérisation des tronçons de cours d'eau sur le département, à partir de cartographies existantes ;
- Établissement de la carte sous format SIG ;
- Bancarisation des données d'expertise ;
- Participation aux réunions de concertation ;
- Publication de la carte sur le site internet de l'État ;
- Rédaction d'un guide « entretien des cours d'eau » à destination des collectivités et des particuliers.

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE :

Bassins versants du département des Alpes de Haute Provence

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Caractérisation des tronçons de cours d'eau :

basée sur l'analyse des données SIG existantes (zones humides, sources, scan25, BD Carthage...), les cartographies déjà réalisées par la DDT sur l'Asse, la Bléone et le Largon et la proposition de cartographie de la Chambre d'Agriculture ;

sur des expertises de terrain (ONEMA, DDT, autres) auquel l'agent pourra participer.

Établissement de la carte sous format SIG

à partir des données de terrain ou des analyses des données existantes, établissement de la carte des cours d'eau sous QGIS avec remplissage des champs correspondants.

Bancarisation des données d'expertise

mise à jour permanente de la carte BDTOPO à produire en fonction des données recueillies ;

tenue à jour de la base de données associés ;

constitution d'un fichier papier des demandes d'expertises reçues et des réponses apportées, et de tout document ayant permis d'arrêter une décision.

Participation aux réunions de concertation

préparation des documents utiles aux réunions : édition des cartes par secteur concerné, fiches de saisie...

participation aux réunions avec bancarisation des propositions émises ou des décisions retenues, en vue d'une mise en forme au bureau.

Rédaction du guide entretien des cours d'eau

à partir de guides réalisés dans d'autres départements (Hautes-Alpes, Alpes Maritimes) ou parcs régionaux (Parc du Verdon), en lien avec les structures de gestion (SMAB, SMAVD...).

MISSION : JAUGEAGES SAISONNIERS (1/3)

CONTEXTE

- assurer le suivi hydrométrique de l'étiage 2019, par jaugeages hebdomadaires des points nodaux du SDAGE (8 points pour 8 bassins versants) ;
- participer à l'installation puis au calage et au relevé des stations hydrométriques estivales,
- suivi du tableau de bord de l'étiage voire de la sécheresse.

OBJECTIFS DE LA MISSION :

Réalisation des jaugeages hebdomadaires avec l'agent de la DDT dédié à cette mission, dépouillement des mesures et diffusion.

Extraction des données des stations automatiques

Traitement des données et tenue à jour du tableau des débits (suivi de l'étiage).

PÉRIMÈTRE DE LA MISSION :

Département des Alpes de Haute Provence

Conditions du contrat

RÉMUNÉRATION ET FRAIS DIVERS

La rémunération est fixée au SMIC en vigueur.

Les frais de déplacement sont pris en charge au niveau des taux fixés en vigueur.

Les frais liés à la réalisation des documents (déplacements et reproduction) sont pris en charge par la DDT.

DURÉE DU CONTRAT

La durée de la mission est de 4 mois de préférence du 10 juin au 10 octobre 2019.

TEMPS DE TRAVAIL

La durée hebdomadaire du travail est de 35 heures par semaine. Les congés sont fixés à 2 jours par mois.

SUIVI :

Pilotage : Chef du Pôle eau et Direction.

Suivi technique : Pôle eau.

CONTACTS

Cheffe du Pôle de l'eau : Blandine Boeuf – 04 92 30 20 91 – 07 72 16 02 74

Responsable de la partie jaugeages : Emma Envain : 04 92 30 20 94 ou Franck Roman : 04 92 30 20 93